

FORMATIONS A DISTANCE

Professionnel(le)s Petite enfance- Parent(S)
Assistant(es) Maternel(le)s- SPÉ



2024

SOMMAIRE

- **Présentation de Médiaskol**
- **Calendrier des formations**
- **Programmes des formations à distance**

La **formation ouverte à distance** (FOAD) offre une **flexibilité** précieuse pour ceux qui jonglent avec différentes obligations. En suivant cette méthode, vous pouvez structurer votre emploi du temps d'apprentissage selon vos disponibilités, sans avoir à sacrifier vos engagements personnels ou professionnels.

De plus, le **suivi hebdomadaire avec un formateur** lors des classes virtuelles permet de bénéficier d'un encadrement personnalisé tout en bénéficiant des avantages de l'apprentissage à distance.

Cette combinaison d'autonomie et de soutien pédagogique peut favoriser un **apprentissage efficace et adapté à vos besoins** spécifiques, posture et vos compétences professionnelles ou personnelles



Assistant(e)s maternel(le)s



Professionnel(les) Petite enfance



Parents



Accessible à distance



QUI SOMMES NOUS ?

Depuis plus de 13 ans, MEDIASKOL s'est spécialisé dans la formation continue pour adultes, en commençant par la conception de médias pédagogiques. Notre expertise s'étend aux domaines de la Santé et Sécurité au Travail, Gestes et Postures, et Équipiers de Première Intervention, avec une **labellisation INRS** pour la délivrance des cartes SST. Notre **certification QUALIOP** atteste de notre engagement pour l'excellence.

En parallèle, nous avons acquis une solide expérience dans le secteur de la petite enfance, collaborant avec assistantes maternelles, crèches, CPAM pour les futures mamans, et écoles primaires. Récemment, nous avons obtenu le **label IPERIA** pour valoriser les métiers de la petite enfance et soutenir les relations de travail entre particuliers employeurs et salariés, favorisant le **développement des compétences**.

Forts de plus d'une décennie d'expérience, nous sommes fiers de notre engagement envers la qualité et l'évolution continue de nos services. Choisissez MEDIASKOL pour une formation de qualité et la valorisation des métiers



TU ME DIS, J'OUBLIE. TU M'ENSEIGNES, JE ME SOUVIENS.
TU M'IMPLIQUES, J'APPRENDS"
BENJAMIN FRANKLIN

LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE, LES PARENTS, LES SALARIÉS D'UN PARTICULIER EMPLOYEUR PEUVENT BÉNÉFICIER DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES.

LES FORMATIONS VOUS PERMETTENT DE METTRE À JOUR VOS CONNAISSANCES, D'APPROFONDIR DES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ET D'ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCE ET COMPÉTENCES.

ELLES SONT UN ATOUT POUR VOTRE EMPLOYABILITÉ CAR ELLES DÉMONTRENT DE VOTRE QUESTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET PLUS LARGEMENT DE VOTRE PROFESSIONNALISME



**Sandrine
LEGENDRE**

Directrice
MEDIASKOL
06 42 60 17 80 17



**Mickael
LEGENDRE**

Responsable
pédagogique et FOAD
MEDIASKOL
06 68 47 64 88



**Béatrice
LE RAY**

Responsable
commerciale
06 38 60 64 61



**Elodie
GAREL**

Commerciale et
assistante administrative
IPERIA/Entreprise
06 73 32 65 68



**Emmanuelle LE
RAY**

Responsable
administrative IPERIA
07 50 66 78 97

PROFESSIONNEL(LE)S PETITE ENFANCE

En tant que professionnels dévoués de la petite enfance, vous avez un impact significatif sur le développement et le bien-être des enfants que vous accueillez au quotidien dans votre crèche. Votre engagement envers leur éducation et leur épanouissement est admirable, et nous croyons fermement qu'en investissant dans votre propre développement professionnel, vous pouvez encore améliorer la qualité des services que vous offrez.

Les formations sont une occasion précieuse d'approfondir vos connaissances, d'explorer de nouvelles méthodes pédagogiques et de perfectionner vos compétences pour mieux répondre aux besoins des enfants que vous accueillez.

En suivant des formations professionnelles en petite enfance, vous serez en mesure de rester informés des dernières avancées dans le domaine de la petite enfance, notamment en ce qui concerne les meilleures pratiques éducatives, le développement de l'enfant, la gestion des comportements et bien plus encore.

De plus, ces formations peuvent vous aider à renforcer votre confiance dans votre rôle professionnel, à élargir votre réseau de collègues

Vous démontrez également votre engagement envers l'excellence et la qualité des services de garde d'enfants que vous fournissez.

Vous contribuez ainsi à bâtir des bases solides pour le développement futur des enfants que vous accueillez, tout en enrichissant votre propre parcours professionnel.

 **Formation 100% digitalisé** avec mise à disposition de module e-learning sur notre plateforme.

Formation certifiante, **attestation de fin de formation** remise à l'issue de la session.

 Le tarif individuel s'élève à **140€** par journée de formation, à distance ou, en INTER. Pour les formations au sein de votre établissement), un **devis** vous sera établi en fonction des besoins de formation
Possibilité de **prise en charge par votre OPCO** .

PARENT(S)

En tant que parents, vous êtes aux **premières loges** pour observer et accompagner le développement de votre enfant.

Chaque étape de sa croissance est une aventure fascinante, mais parfois complexe, où vous pouvez **ressentir le besoin d'être guidé et soutenu**.

Comprendre le développement de l'enfant est essentiel pour répondre à ses besoins de manière appropriée et favoriser son épanouissement optimal.

Grâce à une **formation** en petite enfance, vous aurez l'opportunité d'acquérir des connaissances approfondies sur les différentes étapes du développement physique, émotionnel, social et cognitif de votre enfant. Vous apprendrez à interpréter ses comportements, à identifier ses besoins et à lui offrir un environnement favorable à son épanouissement.

En comprenant mieux votre enfant, vous renforcerez votre lien avec lui et vous vous sentirez plus confiants dans votre rôle de parent. Vous serez mieux **outillés** pour créer un environnement sécurisant, stimulant et aimant où votre enfant pourra grandir et s'épanouir pleinement.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les différentes formations disponibles et à vous inscrire dès que possible.

 Vous pouvez financer personnellement votre formation, Dans ce cas, le tarif est de **99 €** pour une formation de **14 h**, de **149 € pour 21 h** et de **179 € pour 35 h**

 Formation 100% digitalisée avec mise à disposition de module e-learning sur notre plateforme.
Attestation de fin de formation remise à l'issue de la session.



DISPOSITIF DE FINANCEMENT

ASSISTANT(ES) MATERNEL(LE)S

En tant que **professionnel de la petite enfance** travaillant pour des particuliers employeurs et accueillant des enfants à **votre domicile**, en maison d'assistantes maternelles ou au domicile des familles, vous avez accès à des formations professionnelles continues.

Les formations sont un **droit** pour tous les salariés en France, permettant d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire pour enrichir votre pratique quotidienne.

Chaque année, les branches professionnelles définissent les actions prioritaires, intégrées dans l'offre de l'institut **IPERIA**, dont **MEDIASKOL** est labellisé.

Avec un choix de plus de 80 modules en présentiel et une dizaine de formation en distanciel couvrant divers aspects de votre métier, ces formations vous aident à actualiser vos connaissances, à approfondir des sujets spécifiques et à développer de nouvelles compétences, tant professionnelles que personnelles. Suivant votre emploi du temps, les formations peuvent être suivies en **présentiel, en ou via la FOAD**, hors ou pendant votre temps de travail.

Pour vous inscrire, consultez le calendrier sur notre page Facebook ou demandez-le par e-mail, puis contactez-nous pour réserver votre place ou inscrivez-vous directement sur notre site :

<https://www.mediaskol.com>

Une fois inscrit, vous recevrez le bulletin d'inscription, et le programme de la formation.

- ✓ N'oubliez pas de fournir les documents requis, notamment :
- ✓ Le **bulletin d'inscription** complété et co-signés avec la particulier employeur choisi,
- ✓ Une copie de votre **agrément** (pour les assistants maternels),
- ✓ Le **bulletin de salaire** Pajemploi de votre employeur datant de moins de trois mois,
- ✓ Une copie de votre **pièce d'identité**
- ✓ Votre RIB.

⚡ Notez que les inscriptions se clôturent **15 jours avant le début de la formation à partir du 1er Janvier 2024**, sans dérogation possible.





DISPOSITIF DE FINANCEMENT

ASSISTANT(ES) MATERNEL(LE)S

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Les modules de formation sont souvent entièrement financés et peuvent même être rémunérés. Vous avez accès à trois dispositifs de financement pour couvrir les frais, Vous disposez de 3 dispositifs de financement :

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- ✓ 58 heures de formation par année civile.
- ✓ Condition d'utilisation : avoir au moins un particulier employeur.
Vous pouvez suivre tous les modules du catalogue qui sont alors pris en charge et donnent lieu à rémunération.
- ✓ BASE DE RÉMUNÉRATION :
Allocation de formation pour les heures suivies hors du temps de travail et salaire horaire net de l'employeur facilitateur pour les formations suivies sur le temps de travail.
- ✓ Prise en charge de frais annexes (14€/repas/jours de formation + frais de déplacements).
- ✓ RÔLE DE L'EMPLOYEUR :
Compléter avec vous le bulletin d'inscription

! **ATTENTION** : Lorsque vous effectuez une formation hors de votre temps de travail, l'allocation perçue est imposable au titre de l'impôt sur le revenu.
Les versements relatifs à votre rémunération sont effectués par l'institut IPERIA directement sur votre compte bancaire dans un délai de 3 à 6 semaines à compter du dernier jour de la formation.

LE CPF

- ✓ Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année de travail proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.
- ✓ Les droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.
Le CPF est calculé en euros : le cumul annuel est, pour une personne travaillant à plein temps, de 500€. Le plafond est fixé à 5000€, au-delà le temps de travail ne permet plus d'alimenter le CPF.
- ✓ Vous pouvez consulter votre CPF sur le site : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>
- ✓ Conditions d'utilisation du CPF : disposer d'un montant CPF suffisant pour financer la formation souhaitée ET que la formation permette d'aboutir à une Certification ou un diplôme (VAE, Parcours-Blocs).
- ✓ Rémunération pendant la formation :
Si vous effectuez la formation sur le temps de travail, votre employeur maintient votre salaire et pourra obtenir la prise en charge de tout ou partie de votre salaire.

LE FINANCEMENT PERSONNEL

Vous ne remplissez pas les conditions pour utiliser vos heures de Plan de développement de compétences ou vous avez déjà utilisé toutes vos heures ? Vous souhaitez suivre une formation qui ne peut mobiliser votre CPF ? Vous pouvez aussi financer personnellement votre formation ! Dans ce cas, le tarif est de **99 €** pour une formation de **14 h**, de **149 € pour 21 h** et de **179 € pour 35 h**

PROGRAMMES

- Éveil et développement de l'enfant
- Secteur démarches et outils
- Prévention et sécurité



Assistant(e)s maternel(le)s



Professionnel(les) petite enfance



Parents



Accessible à distance

CALENDRIER

Offre de départ
en formation
à distance

- Professionnel(le)s Petite enfance
- Parent(s)
- Assistant(es) Maternel(le)s
- SPE



Assistant(e)s maternel(le)s-SPE



Professionnel(les) petite enfance



Parents



Accessible à distance

CALENDRIER



S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS - MISEO- 35H

- 05/02/2024 AU 31/03/2024
- 08/01/2024 AU 28/02/2024
- 04/03/2024 AU 30/04/2024
- 08/04/2024 AU 17/05/2024
- 06/05/2024 AU 30/06/2024
- 03/06/2024 AU 30/07/2024
- 01/07/2024 AU 30/08/2024
- 05/08/2024 AU 30/09/2024
- 02/09/2024 AU 30/10/2024
- 07/10/2024 AU 30/11/2024
- 04/11/2024 AU 30/12/2024
- 02/12/2024 AU 30/12/2024

ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SECURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL- MIOASEP- 21H

- 04/10/2023 AU 30/10/2024
- 01/11/2024 AU 30/10/2024
- 06/12/2024 AU 30/12/2024

LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DEVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT- MICDE (14H)

- 04/01/2024 AU 30/01/2024
- 08/02/2024 AU 28/02/2024
- 07/03/2024 AU 30/03/2024
- 04/04/2024 AU 30/04/2024
- 02/05/2024 AU 30/05/2024
- 06/06/2024 AU 30/06/2024
- 04/07/2024 AU 30/07/2024
- 01/08/2024 AU 30/08/2024
- 05/09/2024 AU 30/09/2024
- 03/10/2024 AU 30/10/2024
- 07/11/2024 AU 30/11/2024
- 05/12/2024 AU 30/12/2024

FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMENAGER SES ESPACES - MIFJAE (14H)

- 05/01/2024 AU 30/01/2024
- 02/02/2024 AU 28/02/2024
- 01/03/2024 AU 30/03/2024
- 05/04/2024 AU 30/04/2024
- 03/05/2024 AU 30/05/2024
- 07/06/2024 AU 30/06/2024
- 05/07/2024 AU 30/07/2024
- 02/08/2024 AU 30/08/2024
- 06/09/2024 AU 30/09/2024
- 04/10/2024 AU 30/10/2024
- 01/11/2024 AU 30/11/2024
- 06/12/2024 AU 30/12/2024



CALENDRIER

PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE MIPMS - 21 H

- 07/03/2024-30/03/2024
- 04/04/2024 AU 30/04/2024
- 02/05/2024 AU 30/05/2024
- 06/06/2024 AU 30/06/2024
- 04/07/2024 AU 30/07/2024
- 01/08/2024 AU 30/08/2024
- 05/09/2024 AU 30/09/2024
- 03/10/2024 AU 30/10/2024
- 07/11/2024 AU 30/11/2024
- 05/12/2024 AU 30/12/2024
- 03/12/2024 AU 30/12/2024

PREVENIR LES RISQUES ET SECURISER SON INTERVENTION - MIRPSI - 21 H

- 03/05/2024 AU 30/05/2024
- 05/06/2024 AU 30/06/2024
- 03/07/2024 AU 30/07/2024
- 07/08/2024 AU 30/08/2024
- 04/09/2024 AU 30/09/2024
- 02/10/2024 AU 30/10/2024
- 06/11/2024 AU 30/12/2024
- 04/12/2024 AU 30/12/2024

COMPRENDRE LES EMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN- MICE -14H

- 02/01/2023 AU 30/01/2024
- 06/02/2024 AU 28/02/2024
- 05/03/2024 AU 30/03/2024
- 02/04/2024 AU 30/04/2024
- 04/06/2024 AU 30/06/2024
- 02/07/2024 AU 30/07/2024
- 06/08/2024 AU 30/08/2024
- 03/09/2024 AU 30/09/2024
- 01/10/2024 AU 30/10/2024
- 05/11/2024 AU 30/11/2024
- 03/12/2024 AU 30/12/2024

EVEIL DE L'ENFANT : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES - MIEE -21H

- 03/01/2024 AU 30/01/2024
- 07/02/2024 AU 28/02/2024
- 06/03/2024 AU 30/03/2024
- 03/04/2024 AU 30/04/2024
- 02/05/2024 AU 30/05/2024
- 05/06/2024 AU 30/06/2024
- 03/07/2024 AU 30/07/2024
- 07/08/2024 AU 30/08/2024
- 04/09/2024 AU 30/09/2024
- 02/10/2024 AU 30/10/2024
- 06/11/2024 AU 30/11/2024
- 04/12/2024 AU 30/12/2024



CALENDRIER



A DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER - MIDDM (21H)

- 03/01/2024 au 30/01/2024
- 07/02/2024 au 28/02/2024
- 06/03/2024 au 30/03/2024
- 03/04/2024 AU 30/04/2024
- 05/06/2024 AU 30/06/2024
- 03/07/2024 AU 30/07/2024
- 07/08/2024 au 30/08/2024
- 04/09/2024 au 30/09/2024
- 02/10/2024 AU 30/10/2024
- 06/11/2024 AU 30/11/2024
- 04/12/2024 AU 30/12/2024



CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL- MIPA (21H)

- 02/01/2024 AU 30/01/2024
- 06/02/2024 AU 28/02/2024
- 05/03/2024 AU 30/03/2024
- 02/04/2024 AU 30/04/2024
- 07/05/2024 AU 30/05/2024
- 04/06/2024 AU 30/06/2024
- 02/07/2024 AU 30/07/2024
- 06/08/2024 AU 30/08/2024
- 03/09/2024 AU 30/09/2024
- 01/10/2024 AU 30/10/2024
- 05/11/2024 AU 30/11/2024
- 03/12/2024 AU 30/12/2024



Assistant(e)s Maternel(le)s exclusivement





EVEIL ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

- Les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant (Code IPERIA : MICDE)
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien (Code IPERIA : MICE)
- S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans (Code IPERIA : MISEO)
- Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes (Code IPERIA : MIEE)
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (Code IPERIA MIDDM) - Assistant(e)s Maternel(le)s exclusivement
- Construire son projet d'accueil (Code IPERIA MIPA) - Assistant(e)s Maternel(le)s exclusivement
- Développement et troubles du langage



LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les différents types de prévention et le principe d'attention précoce. La notion de sphère de développement, ses différentes dimensions et ses grands principes.
- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- Les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécuritaire ».
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques de l'enfant. L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- Le processus d'interaction des différents cercles de vie dans l'accompagnement de l'adolescent.
- Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

savoirs-faire

- Analyser les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécuritaire ».
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bien-être.

CODE
IPERIA
MICDE

COMPRENDRE LES ÉMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le rôle des émotions et leurs manifestations, afin de favoriser le développement des compétences émotionnelles de l'enfant, mais aussi de l'accompagner dans les échanges émotionnels et les régulations éventuelles.

savoirs

- Les émotions : rôle, fonctions et manifestations.
- L'impact des manifestations émotionnelles de l'enfant sur le professionnel.
- L'immaturation cérébrale et les impacts des émotions sur le cerveau. Les principaux mouvements et outils pédagogiques autour des émotions de l'enfant, tels que la communication bienveillante.
- La place de l'attachement dans le processus de régulation émotionnelle.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

savoirs- faire

- Repérer les besoins fondamentaux satisfaits et non satisfaits, les mettre en lien avec l'expression émotionnelle de l'enfant et ajuster son accompagnement.
- Analyser ses propres mécanismes de gestion émotionnelle pour mieux accompagner l'enfant au quotidien.
- Distinguer les émotions de l'enfant de ses propres émotions. Poser un cadre contenant et formuler des limites avec des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante. Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis avec les mots adéquats et/ou des signes non verbaux empathiques.
- Aider l'enfant à mieux appréhender son propre fonctionnement émotionnel en utilisant des jeux et des ressources pédagogiques appropriées.
- Expérimenter différentes techniques de relaxation d'apaisement émotionnel.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bienveillance.

CODE
IPERIA
MICE



S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS

35h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le développement global du jeune enfant et ses différentes dimensions : moteur et sensorielle, affective et sociale, langagière et logique.
- Les enjeux du processus d'attachement et ses fonctions. L'élaboration du langage et les différents modes de communication et d'interaction du jeune enfant.
- L'importance de la communication verbale et non verbale comme soutien au développement du jeune enfant.
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques du jeune enfant.
- Les facteurs de risque et de protection de la mort subite et inattendue du nourrisson.
- Le maternage chez le jeune enfant et ses bienfaits dans la maturation de son cerveau.
- Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Les soins d'hygiène et de confort du jeune enfant.
- Les enjeux autour de la notion d'acquisition de la propreté.
- Les besoins nutritionnels du jeune enfant.
- L'alimentation lactée et la mise en place de la diversification alimentaire.
- Les principaux jouets, jeux et activités du jeune enfant et leurs apports.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de vie.
- Les violences éducatives ordinaires et stéréotypes de genre pouvant nuire à la qualité du développement du jeune enfant.

CODE
IPERIA
MISEO

savoirs-faire

- Mettre en place un cadre contenant et sécurisant.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins et du développement global du jeune enfant.
- Organiser les différents temps du quotidien dans le respect des besoins et des rythmes des jeunes enfants.
- Appliquer les recommandations en vigueur concernant le couchage des jeunes enfants.
- Manipuler et porter le jeune enfant en appliquant les appuis essentiels, ajuster sa pratique en fonction des besoins et des réactions corporelles et émotionnelles du jeune enfant.
- Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés aux capacités et à l'âge du jeune enfant.
- Dispenser les soins quotidiens du jeune enfant en respectant son intimité, les règles d'hygiène et de sécurité.
- Concevoir des repas équilibrés et variés en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Donner le repas au jeune enfant et/ou le faire participer en utilisant le matériel et des ustensiles adaptés.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec la famille.
- Sélectionner et mettre à disposition quotidiennement des jouets, des jeux et des activités variés et répondant aux centres d'intérêt et à la disponibilité du jeune enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Aménager le domicile en toute sécurité avec des espaces de jeux et de soins évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos du jeune enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et ses expériences du quotidien par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités du jeune enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance. Favoriser la continuité de l'accompagnement et renforcer le lien de confiance avec la famille en échangeant quotidiennement sur les évolutions du jeune enfant.

ÉVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant, afin de l'accompagner dans ses temps de jeux et d'éveil.

savoirs

- La place et le rôle des temps de jeux dans le développement global de l'enfant.
- Les principaux jouets, jeux et activités de l'enfant et leurs apports. Les outils numériques et les principales recommandations en vigueur.
- La place du professionnel dans le jeu de l'enfant : rôle et posture. Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- La valeur médiatrice du jeu dans la situation éducative.
- Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux.

savoirs- faire

- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité de l'enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien. Anticiper et ritualiser de manière ludique les transitions liées aux temps d'activités, de jeux et d'éveil.
- Observer les situations de jeux de l'enfant et adapter ses propositions, ses gestes et sa posture.
- Soutenir l'enfant dans son jeu par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi. Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant. Se servir du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Organiser une sortie à l'extérieur en toute sécurité.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités de l'enfant.
- Présenter la proposition d'activités aux parents et renforcer le lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bienveillance.

CODE
IPERIA
MIEE



PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE

21H



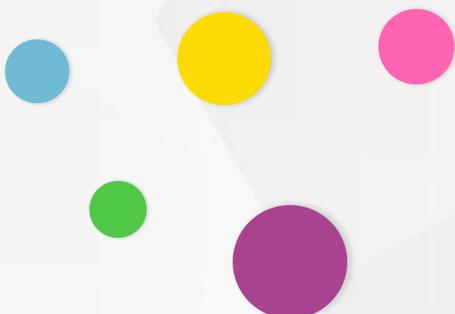
À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'intégrer dans ses pratiques professionnelles la communication gestuelle associée à la parole en proposant notamment des activités ludiques adaptées, et ce, afin d'améliorer sa communication avec l'enfant.

savoirs

- La communication gestuelle associée à la parole : fondements, courants et enjeux.
- Distinction entre la communication gestuelle et la langue des signes. L'importance de la communication non verbale dans la relation.
- Les grands principes d'utilisation.
- Les grands principes de la communication bienveillante et de bientraitance.
- Les apports de la communication gestuelle pour l'enfant et le professionnel.
- Les principaux signes du quotidien : les différents temps de la journée, les besoins primaires, la politesse, les sensations et les émotions.

savoirs-faire

- Décrire dans son projet d'accueil la place accordée à cette pratique en mettant en avant les apports pour le développement de l'enfant. Adopter une communication non verbale et une posture appropriée. Associer l'utilisation de cette pratique avec les différentes étapes du développement de l'enfant.
- Acquérir les techniques précises de l'utilisation des signes. Analyser les moments propices et pratiquer régulièrement.
- Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Adapter une chanson et/ou une comptine.
- Sensibiliser les familles aux apports de la communication gestuelle.
- Échanger quotidiennement sur les nouveaux signes appris et/ou sur les évolutions de l'enfant.



FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMÉNAGER SES ESPACES

14h



L'apprenant sera en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptés.

savoirs

- Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant. L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- La place de l'imagination dans le jeu libre.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre. Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- Influences des aménagements sur les comportements.

savoirs- faire

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au jeu libre en mettant en avant les apports pour l'enfant.
- Sélectionner et proposer quotidiennement un matériel varié, attractif et à usage multiple.
- Présenter un matériel accessible pour que l'enfant soit autonome dans le choix de ses jeux.
- Se servir des situations de jeux libres pour observer l'enfant dans son développement global et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- Répondre aux sollicitations de l'enfant et intervenir dans son jeu pour raison de sécurité et/ou pour l'amener vers des pistes de résolution de problème.
- Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- Aménager des espaces de jeux libres évolutifs ou proposer des aménagements en toute sécurité et dans une ambiance propice à l'exploration et au développement des expériences.
- Permettre aux enfants de s'appropriier l'environnement en favorisant notamment leur libre choix et circulation.
- Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les observations des temps de jeux libres et les informations relatives à un changement de comportement chez l'enfant.

CODE
IPERIA
MIFJAE

A circular inset image in the top left corner shows a pair of brass scales of justice and a wooden gavel resting on a dark surface. The background of the entire page is a light blue color with a pattern of thin, white, abstract lines that resemble a neural network or a complex web.

SECTEUR DÉMARCHES ET OUTILS

- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (MIDDm)
- Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec SON particulier employeur MIACEPE21



DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON METIER

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.

savoirs

- Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
- Le Code de l'action sociale et des familles.
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération. La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.
- La rupture du contrat de travail.
- Le classement et la conservation des documents professionnels. La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et les dispositifs de formation.

savoirs- faire

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires et conventionnels organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et les dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

CODE
IPERIA
MIDDM



AMÉLIORER SON ANGLAIS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PARTICULIER EMPLOYEUR

35h

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de parler de lui en anglais, de comprendre et de transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

savoirs

- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts contenant un vocabulaire fréquent.
- Comprendre et utiliser les principaux termes techniques relatifs à sa fonction.
- Rendre compte des tâches réalisées au particulier employeur. Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.

savoirs- faire

- Identifier le matériel informatique et se familiariser avec.
- Se présenter en tant que professionnel et parler de son parcours. Poser une série de questions simples et répondre à des questions simples sur son activité et sur son parcours.
- Décrire ses missions quotidiennes.
- Faire des propositions simples dans le cadre de son activité. Accepter ou refuser une modalité d'intervention de façon simple. Énoncer de façon sommaire une situation problématique.
- Faire reformuler et préciser des informations de manière simple. Alerter en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.



CODE
IPERIA
MIACEPE



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
- Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel



PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

21h

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

savoirs

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psychosociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements au sein du domicile et entre les domiciles. L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et les réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et les structures de référence en termes de sécurité et de prévention des risques professionnels.

savoirs- faire

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation. Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Limiter ses gestes et ses déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- Organiser ses déplacements afin d'optimiser les temps de trajet. Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

CODE
IPERIA
MIRPSI



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT

- Construire son projet d'accueil (Code IPERIA : MIPA)

CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL



21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

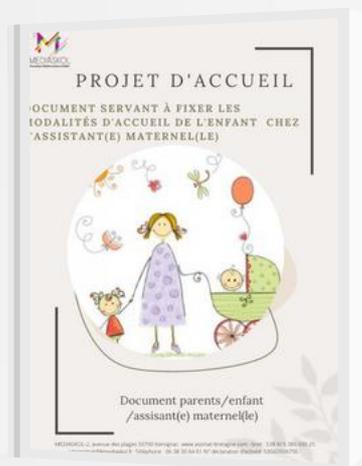
savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques et supports. Les structures et les dispositifs-ressources pour les AMGE. La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations. La charte de la laïcité.

savoirs- faire

- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les dix principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales. Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil.
- Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

Clé en main
version papier



CODE
IPERIA
MIDDM





UTILISER LE TRAITEMENT DE TEXTE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

14h

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le traitement de texte dans son activité professionnelle et lors de ses formations. Il sera capable de produire des documents présentés de manière professionnelle en leur appliquant une mise en forme et une mise en page adaptées.

savoirs

- Les fonctionnalités avancées d'un logiciel de traitement de texte. Les différents logiciels de traitement de texte et leurs principales fonctions.
- Le vocabulaire et l'ergonomie liés au logiciel de traitement de texte. Savoir embellir un document.

savoirs-faire

- Faire des copier/coller/couper.
- Utiliser les fonctions principales d'un logiciel pour effectuer la mise en page d'un document.
- Paginer un document et créer un sommaire.
- Intégrer dans un même document des éléments de types différents : des images, des liens et des tableaux.
- Enregistrer des documents, les classer, les renommer et les imprimer.
- Rechercher un document égaré.
- Insérer des symboles et caractères spéciaux.
- Insérer une forme et une zone de texte.

S'ORGANISER AVEC UN TABLEUR

14h

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les fonctionnalités de base d'un tableur et pourra ainsi créer des outils de gestion pour son activité professionnelle.

savoirs

- Les fonctions de base du tableur.
- Les apports de l'utilisation d'un tableur dans son quotidien professionnel.
- d'un logiciel de traitement de texte. Le règlement général sur la protection des données.

savoirs-faire

- Insérer, supprimer ou modifier les lignes ou les colonnes. Fusionner une ou plusieurs cellules.
- Insérer, supprimer, renommer, déplacer et copier des feuilles. Copier/coller ou couper/coller une ou plusieurs cellules. Formater des nombres et des dates.
- Automatiser certains calculs.
- Réaliser des tableaux et des graphiques simples.
- Créer un planning et/ou un tableau de suivi et le tenir à jour. Créer une mise en page claire et lisible.
- Imprimer une feuille ou un classeur.

